

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mil huit et le quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel/ JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves /BAYARD Jean Marc / BOULET Françoise /NICOLAS Nathalie/ / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie/ COTTIN Eric / DALLOZ Marie Claude

Etaient excusés : ESTIGNARD Nathalie/ GUITAUD Jean

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 24 juillet 2008.

- **ASSURANCES** : Madame le maire expose au conseil qu'une consultation a été lancée auprès de différentes compagnies d'assurances pour une étude de prix sur les contrats d'assurances de la commune. Après étude des devis, le conseil municipal a retenue la compagnie « MUTUELLE DU MANS ASSURANCE »
- **AMENAGEMENT DE LA PLACE** : Suite à l'ouverture des plis pour les travaux de la place, la commission a retenu l'entreprise COLAS pour réaliser les travaux. Une variante avait été demandée pour la réalisation du sol. Cette variante ne rentrait pas dans la subvention cœur de village. Demande au Conseil Régional de réétudier le dossier afin que la commune obtienne l'intégralité de la subvention
- **ANCIENNE GENDARMERIE** : suite au départ de Madame MENEVAUT LOBATTI de l'ancienne gendarmerie, le conseil décide de louer l'appartement à Mr Mme RAFFIN à partir du 1 septembre 2008.
- **ECOLE** : Différents travaux ont été réalisés dans les classes et cour de l'école
- **BULLETIN MUNICIPAL** : Informe le conseil que le prochain bulletin est en cours .De bien vouloir communiquer les informations à monsieur Denis COUILLEROT.
- **BUREAU DE POSTE** : Suite à la visite de Monsieur HAMEL, Directeur de la poste des travaux seront réalisés. Décide de louer l'appartement à Monsieur JAMBON Pascal. Le conseil après discussion envisage d'installer le bureau de poste à la place du bureau des ADMR.. Décide de recruter une personne pour tenir le bureau de poste.
- **FERME OUDOT** : Suite à la visite de Monsieur le Sous Préfet, étudie le problème de ce bâtiment qui menace de s'effondrer.
- **ACHAT D'UNE SONO** : étudie les devis qui ont été demandés auprès de trois magasins.
- Suite à l'achat de porte vélos, décide de les installer : cimetière, stade et mairie
- Etudie plusieurs demandes de particuliers : installations de lampadaire, limitations de vitesse et pose d'un miroir Route de Fontainebrux
- Entend un courrier de Monsieur JOSSERAND concernant la location du bureau des ADMR et de différents litiges

- L'emplacement des conteneurs route de saillénard sera fait courant semaine
- Madame le Maire remercie les personnes qui ont participé à l'organisation de la fête du 15 août et annonce que la commune prend le relais de la fête en 2009 en soirée.
- MARCHE DE NOEL NOCTURNE : les personnes qui désirent participer ET OU EXPOSER peuvent s'inscrire en mairie
- Entend une lettre d'un habitant de la commune demandant l'aide du CCAS
- Nomme une commission de fleurissement-décoration : Madame le maire-Denis GAUTHIER-Marie Claude DALLOZ- Nathalie NICOLAS- Denis COUILLEROT
- Entend une lettre de Mr RENASSIA pour l'écoulement des eaux le long du chemin
- Est informé d'une réunion sur le site de la déchetterie des Répôts suite aux mauvaises odeurs
- Madame le Maire informe le conseil de la demande d'autorisation par la SAS JT LOGISTIC Jura Transport concernant l'augmentation de la capacité de stockage de liquides inflammables sur le site de Courlaoux. Une enquête publique sur le projet se déroulera du 18 septembre au 17 octobre 2008 à la mairie de Courlaoux
- **EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE** :
 1. ZAD DE LA CHAIGNE : le devis s'élève à 21 000 € ; 6400 € seront à la charge de la communauté de commune
 2. LES BARRATS : devis de 4000 € dont 1100 euros à charge de la commune
- **DOSSIER TGV** : le conseil étudie le projet du tracé et de la future gare nouvelle
- Fait part d'une lettre de remerciement suite à l'envoi du plan de la commune à différents organismes : remerciements à Denis COUILLEROT pour ce beau travail
- Demande aux associations de prévoir leur calendrier des manifestations pour janvier 2009

